

 <p>Commune de Tournon-(Savoie)</p>	<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE LE VENDREDI 9 FÉVRIER A 19H30</p>
--	---

DATE DE CONVOCATION : 01/02/2024

DATE D’AFFICHAGE : 01/02/2024

Présents : BERTHET Sandrine, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, GIANNINA Gisèle, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Éric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, GARDET-CADET Michel, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien,

Excusée : DRAGNEA Cindy (pouvoir à Patrick GRANDCHAMP)

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 12 PRÉSENTS : 11 VOTANTS : 12

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.
Patrick GRANDCHAMP est élu secrétaire de séance.

N° 2024/04

PETITE ENFANCE – CONVENTION AVEC LE CIAS ARLYSÈRE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE LA TOURMOTTE MULTI-ACCUEIL ITINÉRANT ROUL-BOUTCHOU DU 1^{ER} JANVIER AU 31 AOUT 2024

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre le multi accueil itinérant sur le territoire de la Haute Combe de Savoie.

Par délibération du 22 juin 2023, le conseil municipal approuvait le renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle de la Tourmotte pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023.

Il est proposé de renouveler cette convention pour la période entre 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024 à raison d’un jour par semaine : le jeudi de 7h30 à 18h.

L’ensemble des charges locatives incombant normalement au locataire, à savoir chauffage et électricité, fera l’objet d’une facturation sous forme d’un forfait de 150 € l’année.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **APPROUVE** le renouvellement de la convention avec le CIAS ARLYSÈRE pour la mise à disposition de la salle de la tourmotte dans le cadre du multi-accueil itinérant du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024 ;
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention afférente et tout acte afférent à ce dossier.

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Transmis au contrôle de
légalité

Sandrine BERTHET

Patrick GRANDCHAMP

Le 13 FEV. 2024

Publié le 13 FEV. 2024

